



Amiens, le 10 septembre 2019

Communiqué de presse

Réseau France services La préfète de la Somme présente la démarche et les enjeux aux élus



Le 9 septembre 2019, Muriel Nguyen, préfète de la Somme a réuni à la préfecture les parlementaires, le président du conseil départemental, le président de l'association des maires, les présidents des intercommunalités de la Somme les chefs des services de l'État, la région des Hauts-de-France, les opérateurs qui interviennent dans les maisons de services au public, afin de présenter les enjeux du déploiement du réseau France services.

La préfète leur a exposé les objectifs de France services, qui place le citoyen au cœur du réseau avec pour ambition de faciliter les démarches administratives des citoyens sur tout le territoire, en priorité dans les zones rurales et les quartiers prioritaires de la politique de la ville, en permettant :

- une plus grande accessibilité des services au public à travers des accueils de proximité physiques polyvalents.
- une plus grande simplicité des démarches administratives avec le regroupement de services (État, opérateurs, collectivités territoriales) pour répondre aux besoins des usagers.
- une qualité de service renforcée par des agents polyvalents mieux formés et une offre diversifiée de services.

Dans la Somme, 16 MSAP ont été créées entre 2015 et 2018.

7 maisons sont portées par des collectivités (Abbeville, Crécy-en-Ponthieu / Rue, Amiens Etouvie, Amiens Nord, Amiens Rollin, Montdidier, Ham)

9 maisons sont postales (Ault, Hallencourt, Nouvion, Bernaville, Conty, Moliens-Dreuil, Bray sur Somme, Oisemont, Roisel).

La préfète a exposé aux élus la démarche pour obtenir la labellisation maison France Services. Les structures doivent répondre à 3 critères principaux :

- l'accessibilité (service de proximité géographique).
- des agents formés pour mieux orienter les usagers et trouver la réponse à leurs interrogations.
- des opérateurs disponibles pour les usagers.

Des hypothèses de répartition territoriale des nouvelles maisons France Services ont été partagées avec les élus et constituent le socle de ce travail partenarial qui doit se concrétiser dans les mois à venir par la recherche d'implantations avec les collectivités territoriales et les opérateurs répondant le mieux aux besoins des usagers.

Cette démarche de concertation avec les acteurs concernés a débuté dès le mois de juin sur l'ensemble du territoire et se poursuivra dans les mois à venir.